PORTRAITS IMPÉRIAUX

Mamadou Racine Sy, premier capitaine noir de l’armée française

Stéphanie SOUBRIER

RÉSUMÉ

Premier soldat noir au service de la France à accéder au grade de capitaine (en 1883) et à recevoir le grade d’officier de la Légion d’honneur (en 1888), Mamadou Racine Sy constitue une exception parmi les très nombreux soldats recrutés par l’armée française en Afrique occidentale (les « tirailleurs sénégalais ») durant la période coloniale. Son épais dossier matricule, conservé aux archives de l’Armée de terre, ainsi que ses portraits photographiques, qui ont survécu, le distinguent des dizaines de milliers de tirailleurs anonymes qui ont combattu sous l’uniforme français entre 1857 – date à laquelle Faidherbe crée le premier bataillon de tirailleurs sénégalais –, et les indépendances africaines. Combattant, interprète, diplomate et administrateur, Mamadou Racine fut un auxiliaire essentiel de la colonisation française du Sénégal et du Soudan dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, mais les archives révèlent également l’ampleur des réticences qu’il eut à surmonter pour acquérir galons et récompenses.

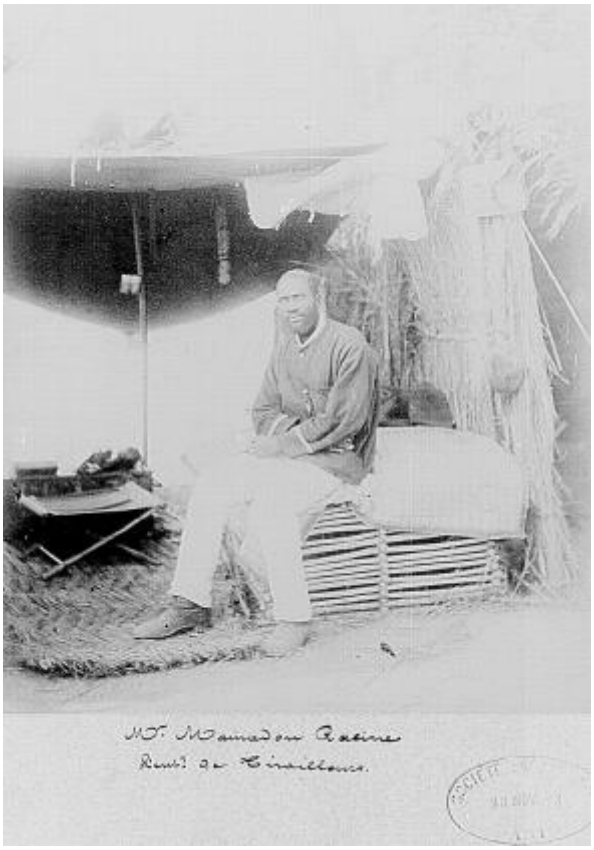

Photographie de Mamadou Racine, alors qu'il n'est encore que lieutenant au titre indigène, lors de la mission Borgnis-Desbordes au Sénégal et au Soudan, en 1883. Source : Gallica.

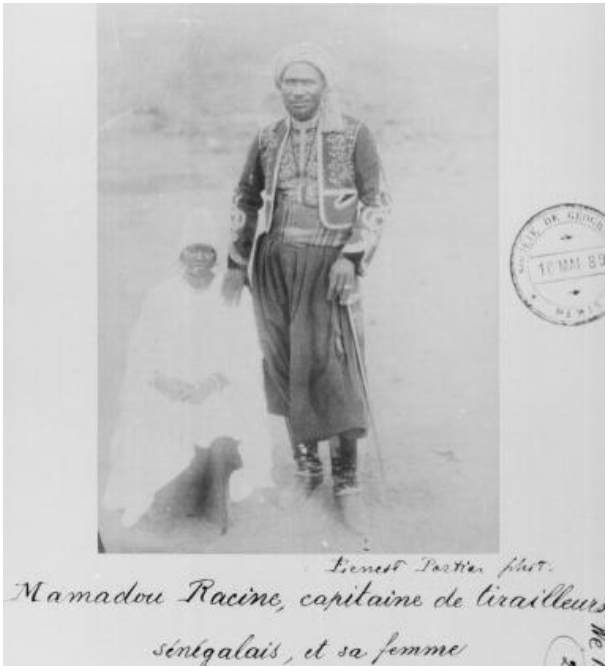

Portrait du capitaine Mamadou Racine en compagnie de sa femme (1889). Photographie d'Ernest Portier. Source : Gallica.

Photographie de Mamadou Racine entre 1897 et 1900, par le capitaine Aristide Pérignon. Source : Gallica.

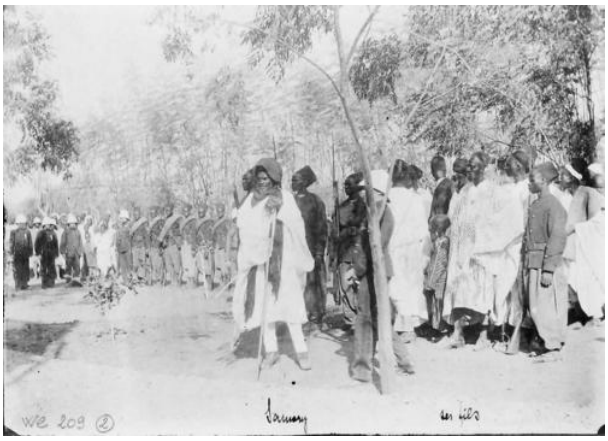

Samory écoutant sa sentence d'exil (traduite par Mamadou Racine) devant le palais du gouvernement à Kayes, en 1898. Source : Gallica.

Un illustre inconnu

Mamadou Racine fait partie des rares auxiliaires africains de la colonisation française dont le nom et l'image n'ont pas sombré dans l'oubli. Célèbre dans les cercles coloniaux de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, il est, d'après le capitaine Alfred Guignard, un « héros des troupes noires et de l'épopée soudanaise, dont le nom se retrouve à chaque page de notre conquête ». Il existe cependant de très nombreuses zones d'ombre concernant la biographie de Mamadou Racine, qui n'a laissé aucun écrit, hormis quelques lettres et rapports adressés à ses supérieurs

hiérarchiques. La tradition familiale orale, recueillie par son petit-fils et biographe, Mamadou Sy, n'a pas permis de lever le mystère sur certains aspects de sa vie, que l'historien doit se résoudre à saisir à travers des sources rédigées exclusivement par les colonisateurs. En cela, le parcours exceptionnel de Mamadou Racine ne lui permet pas d'échapper aux nombreux biais et lacunes qui caractérisent l'histoire des auxiliaires « indigènes » de la colonisation française.

L'état civil de Mamadou Racine fait l'objet d'un certain nombre de variations au fil des pages de son dossier matricule. Son prénom est un temps orthographié « Mahmadou » par les officiers français, erreur que l'intéressé rectifie en 1888 dans un courrier officiel. Quant à son nom de famille, Sy, il n'apparaît dans aucun document militaire. Ni sa date ni son lieu de naissance (il serait né en 1838 ou en 1842 aux environs de Podor, au Sénégal) ne sont connus avec certitude et son numéro de matricule change à trois reprises. De sa vie avant le régiment, on sait cependant qu'il est le fils d'Élimane Racine, chef du village de Souyouma, qui entretient de bonnes relations avec les colonisateurs français. Par sa mère, Seynabou Rabi Bâ, Mamadou Racine est apparenté à la noblesse du Bosséa, région du nord-est du Sénégal. Après avoir suivi des études religieuses, Mamadou Racine exerce un temps le métier de maître d'école coranique, avant de s'engager en 1860 comme simple soldat dans le corps des tirailleurs sénégalais, créé trois ans plus tôt par le général Faidherbe. Rien ne permet d'expliquer cette décision, mais la tradition familiale des Sy l'attribue à une querelle entre Mamadou Racine et son père, lequel aurait même envoyé au chef de corps des Tirailleurs sénégalais dix jeunes gens qui étaient à son service pour racheter son fils, sans succès.

La lente ascension militaire

Entre 1860 et 1895, année de sa retraite, Mamadou Racine a gravi peu à peu tous les échelons de la carrière militaire, en participant à la plupart des opérations de conquête, d'abord au Sénégal, contre Ahmadou Cheikou, chef de l'empire toucouleur, et son allié Lat Dior, puis au Soudan, contre l'almamy Samory Touré, qui dirige un État puissant dans la région du Niger. Il se distingue en 1883 lors de la prise de la forteresse de Daba, durant laquelle il est blessé à la cuisse et il est présent lors d'importantes batailles comme celle de Koundian en 1889 et celle de Ségou (capitale d'Ahmadou) en 1890. Son dossier matricule retrace les principales étapes de sa promotion par les armes. Nommé caporal en 1865, puis sergent le 9 août 1866, il accède en 1868 au grade de sous-lieutenant indigène, grade qui constitue à l'époque le sommet de la carrière des tirailleurs. Mais son ascension ralentit à partir de cette date : il doit attendre douze ans avant d'être promu lieutenant indigène en 1880, faute d'emplois disponibles (il n'existait, dans les compagnies de tirailleurs sénégalais, que très peu de postes d'officiers indigènes). Les trois années qui séparent sa promotion au grade de lieutenant de sa nomination comme capitaine s'expliquent par les très nombreuses réticences du haut-commandement et des institutions militaires françaises, qu'attestent les lettres conservées dans son dossier matricule. Mamadou Racine, ne possédant pas la nationalité française, ne peut servir qu'au titre indigène. Or le décret de création du corps des tirailleurs sénégalais ne prévoyait pas, à l'origine, d'emploi de capitaine au titre indigène. Cette lacune n'est pas un hasard : les autorités militaires répugnent à placer des sous-officiers français sous les ordres d'un officier africain. Ni les états de service de Mamadou Racine, ni ses récompenses (il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1869) ne suffisent, dans un premier temps, à surmonter cet obstacle juridique, et il faut toute l'insistance du général Borgnis-Desbordes ainsi que plusieurs années de correspondances interministérielles pour que le grade de capitaine lui soit finalement accordé à titre exceptionnel en 1883. Il est du reste attaché à l'état-major du commandant supérieur du Haut-Sénégal, où il n'exerce pas de commandement effectif, ce qui résout de fait le principal obstacle à sa promotion. En 1888, au terme d'une nouvelle controverse, il est le premier Noir à accéder au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Une figure ambiguë d'intermédiaire de la colonisation

Mamadou Racine appartient, au même titre que les guides et les interprètes locaux indispensables aux

colonisateurs, à la catégorie des intermédiaires indigènes de la colonisation. Dès son engagement comme tirailleur, il comprend la nécessité d'apprendre à lire et à écrire le français, qu'il maîtrise rapidement. En 1878, il obtient l'autorisation de se rendre à Paris pour visiter l'Exposition universelle. En campagne, il adopte rapidement les codes de sociabilité en vigueur chez les officiers coloniaux français, qu'il reçoit, en 1890-1891, avec « une table excellente, parfaitement servie à l'européenne ». S'il manie avec aisance les codes européens, Mamadou Racine n'en conserve pas moins certaines coutumes musulmanes. Ainsi, on ne connaît pas le nombre exact de ses épouses (sa fiche matricule précise seulement qu'il est marié « selon la coutume du pays »). L'une d'entre elles, Mariam Inaysa, fille d'Ahmadou Cheikhou, lui est attribuée par Archinard après la prise de Ségou en 1890, selon une coutume répandue dans l'armée coloniale française. Soldat modèle, Mamadou Racine remplit également le rôle de guide, d'interprète et de diplomate, notamment auprès de Samory, alors allié des Français, qui lui confie la garde de son fils Karamoko durant son voyage en France, en 1886. Quelques années plus tard, en 1898, c'est lui qui est chargé de traduire à Samory, alors prisonnier des Français, la sentence d'exil au Gabon prononcée par le gouverneur Trentinian. Considéré comme un exemple parfait d'assimilation, Mamadou Racine est cependant l'objet d'une certaine suspicion de la part de plusieurs officiers français, notamment Gallieni, qui le jugent « plus gênant qu'utile », voient d'un mauvais œil son ascension professionnelle, et critiquent son enrichissement. En 1872, il est réprimandé pour avoir dirigé les prières à la mosquée du poste de Bakel, vêtu d'un boubou. Après sa retraite en 1895, Mamadou Racine continue de servir les Français comme *fama* (roi) du Bambouck, fonction honorifique qui consiste principalement à transmettre aux populations les instructions des administrateurs français de la province.

Une mémoire conflictuelle

Mamadou Racine meurt le 24 février 1902 à Kita. En 2011, sur la demande de sa famille, sa tombe est transférée dans le cimetière militaire des soldats français. Acteur majeur de la conquête du Sénégal et du Soudan, Mamadou Racine fait l'objet d'une double occultation dans les mémoires française et sénégalaise. En France, il rejoint la cohorte anonyme des auxiliaires indigènes de la colonisation, dont le souvenir a été effacé par les figures des grands colonisateurs blancs. Au Sénégal, son nom est absent des manuels scolaires pour des raisons opposées : il y est perçu comme un collaborateur des Français et comme l'adversaire des principaux héros de la résistance à la conquête coloniale.

BIBLIOGRAPHIE

ECHENBERG, Myron, *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*, Paris, Khartala, 2009.

KANYA-FORSTNER, Alexander S., *The Conquest of the Western Sudan. A Study in French Military Imperialism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

MADANI SY, Seydou, *Le capitaine Mamadou Racine Sy, 1838-1902 : une figure sénégalaise au temps des tirailleurs*, Paris, Karthala, 2014.

SOW, Abdoul, *Mamadou Racine Sy. Premier capitaine noir des Tirailleurs sénégalais (1838-1902)*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Source URL:
https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/l'europe-et-le-monde/portraits-impériaux/mamadou-racine-sy-premier-capitaine-noir-de-l'armée-française